



Au grand écran:  
Mandela au cinéma p. 25

Spiritualité:  
Savoir redescendre p. 27

Nutrition:  
Le régime méditerranéen p. 34

# Le CPSC: 40 ans de mariage culturel

C'était il y a 40 ans... un premier Conseil de la promotion et de la diffusion de la culture (CPDC) voyait le jour. En 1989, il est devenu le Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC). De nombreuses réalisations ont marqué cet organisme qui continue de faire face à des défis, notamment celui du financement.



Le président de l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick et responsable du volet théâtre citoyen au CPSC, Philippe Beaulieu, qui a assisté à la naissance du premier conseil au début des années 1970, souligne que ce regroupement a vu le jour surtout dans le but de créer un réseau. À l'époque, il y avait quelques sociétés culturelles qui oeuvraient chacune dans leur région et en s'unissant elles ont voulu mettre des activités en commun. Au fil des années, le conseil a subi des transformations. Aujourd'hui, il regroupe 12 sociétés culturelles et le CPSC ouvre ses portes aussi aux membres associés.

«Le CPSC est né dans la foulée de l'adoption de la Loi sur les langues officielles parce que cela a permis aux francophones d'avoir accès à du financement pour faire des spectacles et des activités dans la communauté. La première société culturelle au Nouveau-Brunswick a été La



**Philippe Beaulieu et Marie-Thérèse Landry considèrent que le CPSC a joué un rôle majeur dans le développement des arts et de la culture en Acadie au cours des 40 dernières années.** - Acadie Nouvelle: Sylvie Mousseau

Batture de Shippagan», a indiqué la directrice du CPSC, Marie-Thérèse Landry.

Le CPSC gère une enveloppe budgétaire d'environ 325 000 \$, qu'il répartit entre les 12 sociétés culturelles qui s'activent surtout en milieu rural.

«Parmi nos défis, ce n'est pas tant le nombre de membres, c'est plus dans la façon de financer les sociétés culturelles. Le financement n'est pas suffisant pour pouvoir avoir une ressource à temps plein dans chaque société culturelle», a affirmé Marie-Thérèse Landry, qui estime que le meilleur moyen de diversifier son financement est de mettre en commun des ressources avec les municipalités et les organismes de la région. C'est un peu

étaient davantage financés, Philippe Beaulieu soutient que les groupes artistiques et culturels ont toujours lutté pour obtenir du financement. C'est juste qu'aujourd'hui, la situation économique est différente.

Marie-Thérèse Landry précise que depuis 2007, le financement du CPSC a connu une hausse, se traduisant ainsi par une augmentation du financement des sociétés culturelles, bien qu'il demeure encore insuffisant. Philippe Beaulieu rappelle que le travail des sociétés culturelles dans les régions engendre des retombées économiques et sociales importantes.

«Ce sont des allumeurs et il faut qu'il y ait une meilleure reconnaissance des travailleurs culturels, donc des agents culturels. Il faut revendiquer ce développement culturel communautaire parce que les retombées sociales dans nos régions amènent des retombées économiques», a poursuivi M. Beaulieu.

Au cours des dernières années, le CPSC a instauré des projets, comme la tournée littéraire Les mots qui tournent, le programme de toponymie Entourage, un festival de théâtre communautaire, Vis-à-Visages et la billetterie Atout culture, qui permet aux sociétés culturelles de diversifier leurs revenus.

«Pour moi, c'est important que tout le monde ait accès à la culture», a exprimé Marie-Thérèse Landry.

Au-delà de l'offre de spectacles, les sociétés culturelles mettent en place des initiatives qui favorisent le développement culturel. Philippe Beaulieu cite en exemple Célébrons nos quais, de la Société culturelle Sud-Acadie.

«La culture n'est pas juste une manifestation artistique, c'est tout notre patrimoine. Moi qui viens du Madawaska, j'ai une vision qui m'ait inspirée de cette région. Ça fait partie de notre culture et ça nous oblige à réfléchir sur la façon d'aménager notre territoire sur le plan culturel», a ajouté Philippe Beaulieu, rappelant que s'il y a beaucoup d'artistes en Acadie, c'est probablement lié au travail des sociétés culturelles.

l'idée de l'aménagement culturel du territoire que cherchent à mettre en oeuvre les sociétés culturelles.

«Une société culturelle est bâtie sur une base régionale alors on espère qu'ils pourront mettre en commun des ressources et pouvoir travailler en partenariat avec d'autres organismes de la communauté, notamment les municipalités du territoire. Pour nous, l'aménagement culturel du territoire, ça ressemble vraiment à ce qu'on tend à faire. Ce n'est pas nécessairement facile, mais c'est une façon économique de faire du développement culturel», a expliqué Marie-Thérèse Landry.

Même si certains considèrent qu'il y a 30 ou 40 ans les organismes culturels